

**Pétition dénonçant l'implantation de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent,
déposée à L'ACEE (agence canadienne d'évaluation environnementale) et au BAPE (bureau d'audiences
publiques en environnement).**

Considérant que les projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent :

- vont à l'encontre des objectifs de réduction des GES (gaz à effets de serre) et des objectifs du développement durable annoncés par nos gouvernements;
- compromettent la sécurité des populations riveraines et des navigateurs de plaisance par la circulation et l'accostage des méthaniers exposés à des conditions climatiques difficiles (forts courants, hauts fonds, brouillards, circulation maritime intense, glaces, dangers d'accidents et de déversements de gaz naturel liquéfié, de diesel);
- fragilisent la biodiversité de la faune et de la flore autant dans les eaux du fleuve que sur ses rives;
- menacent l'industrie récréotouristique en altérant de façon définitive la beauté du paysage le long du Saint-Laurent;
- mettent en péril notre bien commun au profit des intérêts de compagnies multinationales;
- réduisent les enjeux réels à des promesses de redevances financières importantes, d'emplois et de commandites à quelques municipalités concernées;

Considérant que l'étude d'impact du projet de port méthanier de Gros Cacouna :

- compromet la crédibilité du processus d'évaluation environnementale, en excluant la construction et l'opération d'un gazoduc d'une longueur de 240 kilomètres, reliant Cacouna à Saint-Nicolas, en longeant l'autoroute 20 ou la voie ferrée;
- demeure muette concernant les réglementations permettant l'expropriation des parcelles de terrains nécessaires à la construction de ce gazoduc;
- omet d'informer la population de constructions probables d'usines de cogénération et/ou de centrales thermiques servant à la production d'électricité;
- prévoit l'exportation de gaz naturel aux États-Unis et en Ontario sans étude de marché sérieuse.

Nous, soussignés, considérons que les projets de ports méthaniers sur le Saint-Laurent auraient des impacts négatifs majeurs et inacceptables aux niveaux économique, social et environnemental. Par conséquent, nous nous opposons à ces projets et nous vous demandons :

1. de reconnaître que ces mêmes prévisions d'impacts négatifs et inacceptables s'appliqueraient peu importe l'endroit choisi pour l'implantation de tels projets sur le Saint-Laurent;
2. d'exiger de nos gouvernements qu'ils respectent leurs engagements relativement à la diminution des GES et du développement de l'énergie propre et renouvelable;
3. de nous appuyer dans notre requête et de recommander à nos gouvernements l'abolition même de ces projets et de tout autre comparable sur les rives du Saint-Laurent;
4. de convaincre nos gouvernements qu'il est temps de tout mettre en œuvre pour implanter d'autres sources d'énergie renouvelables, structurantes, créant des emplois, générant des retombées économiques tout aussi intéressantes dans l'optique du développement durable.

	Nom (lettres moulées)	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

S.V.P., reproduire ce document tel quel et le faire circuler.

RETOURNER la pétition originale signée, par la poste à à Marie-Josée Henry et Michelle Chamard

C.P. 75, Saint-André de Kamouraska, Qc, G0L 2H0, le plus tôt possible **avant le 15 février 2006**

POUR INFORMATION : pétition_st_laurent@yahoo.ca